

Propos sur les berges

RIVE DROITE

Le projet

- Fermer à la circulation automobile la voie Georges Pompidou de l'entrée du tunnel des Tuileries à la sortie du tunnel Henri IV (3,3 km).
- Annonce au Conseil de Paris en mai 2015,
- Concertation durant l'été 2015
- Enquête publique été 2016
- Vote au Conseil de Paris en septembre 2016



Vue de 2013

Priorité aux voitures



Aujourd'hui

2017

Périodes récentes

L'usage dominant des berges de la Seine rive droite est depuis 1930 celui d'une voie inscrite dans un réseau viaire.

La transformation en voie rapide (dite voie Georges Pompidou) est faite en 1967 (ce qui nécessite quelques ouvrages qui surplombent le fleuve).

Paris-Plage commence en 2001.

L'enquête en réponse au projet de fermeture

- Une enquête publique a eu lieu entre le 8 juin et le 8 juillet 2016
- Une commission de trois personnes a été désignée (François Amblard, Jean-Paul Blais, Frédéric Feral)
- Daniel Tournette était membre suppléant

L'avis de l'autorité environnementale

- Les questions posées par ce rapport portent sur :
 - Le paysage
 - Le patrimoine
 - Les déplacements et les nuisances associées
 - Le risque d'inondation
 - Et la biodiversité

Cet avis est donné le 10 mai 2016

Quelques points du rapport environnemental :

- Le site porte l'identité de Paris,
- Le projet n'est envisagé que sous l'aspect de la restitution aux piétons et d'une végétalisation,
- Peu d'éléments sur les motivations qui ont fait l'inscription au patrimoine mondial (UNESCO),
- Sous-estimation de l'aire d'influence du projet face aux enjeux de déplacements,
- Précisions nécessaires sur la gestion des crues.

Travail d'enquête 1

- Nous avons reçus 224 contributions (jointes aux registres) collectées pendant les 12 permanences
- 68 courriers (et 7 arrivés après la clôture)
- Et à l'écoute des pétitions :
 - « Rendez-nous les berges » : 1400 signatures revendiquées
 - « Non merci @ anne hidalgo » : 2469
 - 40 millions d'automobilistes : 60000 signatures !

Travail d'enquête 2

- Nous avons tenus à rencontrer les principaux acteurs de ce territoire
 - Les élus des mairies concernés (1^{er}, 4^{ème}, 12^{ème}, 7^{ème})
 - Les élus du Val de Marne et de la région (à leur demande)
 - La métropole du grand Paris
 - Les autorités de l'Etat (préfet de région, préfet de police, dria, drac)
 - Les acteurs économiques (ccip, port de Paris, armateurs fluviaux, ratp)
 - Des experts de bureaux d'études (IAU)
- *La maire de Paris ou ses adjoints ne nous ont pas reçu. Cela a été délégué au SG adjoint !*



Traiter toutes ces informations ?

Tunnel Tuileries, février 2017

Choisir des thèmes

- L'analyse des registres, des remarques et des entretiens s'est faite à partir d'une grille de lecture commune à la commission.
 - Raconter les verbatim tel quel semblait peu enrichir d'analyse, être souvent répétitif, majoritairement critique et illisible au lecteur. Seuls les entretiens avec personnes que nous avons voulu rencontrer ont fait l'objet de notes spécifiques.
 - L'élaboration de thèmes de synthèses nous a semblé plus pertinent pour construire un regard cohérent sur ce projet de piétonnisation.
-

Première question : le périmètre de l'enquête

- Critique de base : les seuls territoires concernés ne sont que le 1^{er}, le 4^{ème}, le 7^{ème} (car il s'agit de la liaison Bastille-Tour Eiffel) et le 12^{ème}
 - Mais tous ceux qui ont besoin d'entre ou de sortir de Paris (94 notamment)
 - Et ceux qui supporteront les reports de trafic (en particulier 5^{ème} et 6^{ème})
-

Autres questions

- La notion de report de trafic et d'évaporation de la circulation (désaccords entre points de vue)
- L'alternative des transports en commun (quel projet, quand)
- Le faible développement économiques des activités prévues sur les berges (difficultés de stationnement des bateaux)
- Les caractéristiques de la pollution de l'air et du bruit (bilan purement local)
[Question largement reprise par le Préfet de Police, la région IDF et AirParif]
- Et encore : l'intérêt écologique, la sécurité, les inondations, les aménagements proposés, la végétalisation, la qualité paysagère et patrimoniale ...

Que conclure ?

Nature de l'avis

Nous avons donc donné un avis défavorable, principalement basé sur l'inadéquation entre l'objet urbain à transformer et le périmètre des usages actuels.

Un regret

La dimension politique entre les politiciens de gauche et ceux de droite ainsi que les polémiques qui ont suivi (et continuent encore) montrent l'inutilité relative d'une enquête à propos de laquelle la maîtrise d'ouvrage avait dit qu'elle n'en tiendrait pas compte...



Un jour de semaine ordinaire

en avril 2017